

Réf: Dossier N° 146656

Avis de constitution

SOCIETE « TECHNOSOL BÂTIMENT CÔTE D'IVOIRE »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Sur le Boulevard des MARTYRS, Lot NON PARVENU, Ilot NON PARVENU

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée TECHNOSOL BÂTIMENT CÔTE D'IVOIRE , en date du 12/09/2022, il a été adopté les résolutions suivantes:

SOCIETE « TECHNOSOL BÂTIMENT CÔTE D'IVOIRE »

L'import/export de produits divers, Les travaux d'installation de produits de construction, La prestation de services dans les domaines précités, L'achat, la vente, la prise à bail ou location-gérance de tous biens meubles ou immeubles utiles ou nécessaires à l'administration de la société.

La prise de participation et d'intérêts dans le capital de sociétés sénégalaises ou étrangères, cotées ou non en bourse, ainsi que dans toutes sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement comme conséquence de l'objet social, toutes opérations techniques, industrielles, commerciales, financières,

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Sur le Boulevard des MARTYRS, Lot NON PARVENU, Ilot NON PARVENU

M AMINE ODDOUR (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B21-00076 du 17/10/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°53753/GTCA/RC/2022 du 17/10/2022

Pour Avis

Le CEPICI

